À une assemblée ordinaire tenue le 5 décembre 2014 à 19h30 à la salle communautaire de la municipalité de Duhamel, à laquelle étaient présents les conseillers suivants:

Messieurs Michel Longtin, Gaëtan Lalande, et madame Doris Larose sont présents.

Messieurs Michel Bédard, Gilles Payer et Daniel Berthiaume étaient absents pour des raisons valables.

Sous la présidence de monsieur David Pharand, maire.

Madame Claire Dinel, directrice générale est aussi présente.

14-12-17581 Ouverture de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité

Que,

L'assemblée régulière soit ouverte à 19h35.

Adoptée.

14-12-17582 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est résolu à l'unanimité

Que,

L'ordre du jour soit accepté en laissant les « varia » ouverts.

Adoptée.

14-12-17583 Lecture et adoption du procès-verbal du 7 novembre 2014

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

La lecture du procès-verbal de l'assemblée du 7 novembre 2014 soit exemptée et que ledit procès-verbal soit adopté.

Adoptée.

Discours du maire

Monsieur David Pharand présente son discours.

FINANCES

14-12-17584 Lecture et adoption des comptes fournisseurs du mois de novembre 2014

Il est résolu à l'unanimité

Que,

La lecture des comptes du mois de novembre 2014 au montant de 201 235.08\$ qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 18 094 au no 18 179, les prélèvements no 3747 à 3761 ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 1 100.21\$ soit exemptée et que le maire et la directrice

1

générale soient autorisés à en faire le paiement. Les chèques 18091 à 18093 ainsi que 18035 et 18115 ont été annulés par cause d'erreur d'impression. Le prélèvement 3746 au montant de 194,28\$, fournisseur Télébec a été omis sur la liste d'octobre.

Que.

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adoptée.

<u>Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois de novembre 2014</u>

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois d'octobre est déposé pour une dépense totale de 44 479.44\$ pour considération au Conseil.

Certificat du secrétaire-trésorier

Je, Claire Dinel, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois de novembre 2014.

Claire Dinel, dg.

Claire Dinel, dir.-gén.

14-12-17585 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 30 novembre 2014

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Le rapport des revenus et dépenses au 30 novembre 2014 soit accepté et est sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adoptée.

Date reportée pour l'adoption du budget 2014

Le maire informe les membres que le budget 2015 sera adopté au cours d'une assemblée extraordinaire qui sera tenue le 9 janvier 2015 à 19h. Une information a été acheminée au Ministre à l'effet de reporter l'adoption du budget 2015. Un avis sera publié tel que requis par la loi afin d'informer les citoyens.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des contribuables.

ADMINISTRATION

Correspondance

***Le détail de la correspondance du mois de novembre 2014 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 5 décembre 2014»

14-12-17586 Adoption des dates d'assemblées en 2015

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est résolu à l'unanimité

Que.

Le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront généralement le vendredi et qui débuteront à 19h30 :

9 janvier, 6 février, 6 mars, 10 avril, 1er mai, 5 juin, 3 juillet, 7 août, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée.

Avis de motion: Règlementation sur la tarification des services

Avis de motion est par la présente donnée par Madame Doris Larose, de l'adoption, lors d'une assemblée subséquente, d'un règlement concernant la règlementation sur la tarification des services. Il y aura dispense de lecture.

14-12-17587 Autorisation d'achat d'un terrain par le locataire du MRN ainsi que la vente de la bande riveraine lot numéro 55-02

ATTENDU QUE la MRC de Papineau analyse la vente d'un terrain appartenant au MRN soit la parcelle 2 du lot 55, rang 7 du canton de Preston ainsi que de sa bande riveraine;

ATTENDU QU'un citoyen louait ledit terrain jusqu'à aujourd'hui et souhaite se porter acquéreur dudit terrain et de la bande riveraine entre le terrain et la rive;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil municipal ne s'objectent pas à la vente de la parcelle 2 du lot 55 du rang 7 du canton de Preston dont le matricule du rôle d'évaluation est le numéro 0801-20-4919 pour la propriété située au 108, chemin Iroquois avec une bâtisse érigée sur le terrain du locataire actuel ainsi que de la bande riveraine entre le terrain et la rive

Adoptée.

14-12-17588 Abroger la résolution numéro 14-04-17408: Entente inter-municipale Fête de la Saint-Jean-Baptiste

ATTENDU QUE la résolution numéro 14-04-17408 concernant l'entente inter-municipale pour l'organisation de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste au mois de juin 2014 avec les municipalités de Chénéville et Lac-Simon;

ATTENDU QUE la fête de la Saint-Jean-Baptiste dans le cadre d'une entente inter-municipale n'a pas eu lieu;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

La résolution numéro 14-04-17408 intitulée "Entente inter-municipale Fête de la Saint-Jean-Baptiste" soit abrogée.

Adoptée.

14-12-17589 Rapport des maladies à payer au 31 décembre 2014

CONSIDÉRANT QUE la liste des heures maladies à payer est présentée aux membres du Conseil pour considération ;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil autorisent le maire et la directrice générale à procéder au paiement des heures maladies conformément aux directives de la convention collective et des ententes salariales de tous les employés municipaux.

Adoptée.

14-12-17590 Autorisation d'utilisation pour l'emprise du chemin du club des Douze: Entente avec le Club de motoneige les Maraudeurs inc.

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Les Maraudeurs inc. effectuera des travaux de réfection dans l'emprise du chemin du Club des douze au cours des prochains mois;

CONSIDÉRANT QU'une partie du chemin appartient à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une autorisation décrétée par le conseil municipal est nécessaire pour la réfection de l'emprise du chemin du Club des Douze;

Il est résolu

Que,

Les membres du Conseil municipal autorisent les travaux sur la partie municipale du chemin du Club des Douze;

Que,

L'ensemble des dépenses reliées à l'exécution des travaux seront aux frais du Club les Maraudeurs inc.

Et que,

Le conseil de la municipalité de Duhamel autorise monsieur David Pharand, maire et la directrice générale, madame Claire Dinel à signer une servitude de passage pour une période de quatre ans pour la partie municipale du chemin du Club des Douze.

Adoptée.

Horaire des Fêtes

Le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclusivement.

DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

Compte rendu de l'Hygiène du milieu

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu de l'Hygiène du milieu et le rapport annuel de l'Écocentre.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Compte rendu des Travaux publics

Monsieur David Pharand donne le compte rendu des travaux publics.

14-12-17591 Fermeture du projet P-45: Garage municipal

CONSIDÉRANT le rapport final du projet P-45 pour la construction du nouveau garage municipal selon la répartition suivante:

- PIQM pour une subvention de 353 987 \$
- Règlement d'emprunt numéro 2012-09 au montant de 190 608 \$
- Fonds général au montant de 1038,40\$

Il est résolu à l'unanimité

Que.

Le Conseil de la municipalité de Duhamel approuve le rapport final du projet P-45 pour la construction du nouveau garage municipal et que le dit projet soit fermé.

Et que,

La dépense de 353 987\$ soit financée par la subvention de PIQM et que 190 608\$ est financé par le règlement d'emprunt numéro 2012-09 et la différence de 1 038,40\$ affecte le compte 03 310 15 000- fonds général

Adoptée.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Compte rendu de la Sécurité publique

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu de la Sécurité publique.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Compte rendu de service d'Urbanisme et d'environnement

Monsieur Michel Longtin donne le compte rendu du service d'Urbanisme et madame Doris Larose présente celui de l'environnement.

14-12-17592 Retrait d'un dossier à la cour municipale

ATTENDU QUE le Service d'urbanisme de la Municipalité de Duhamel a fait les démarches, en lien avec des avis envoyés et avec notre règlementation sur l'affichage pour le commerce situé au 1831 rue Principale;

ATTENDU QUE les propriétaires ont reçu conformément audites démarches un constat d'infraction de la cour municipale;

ATENDU QUE suite à la réception de ce constat, le propriétaire a retiré l'enseigne illégale et a démontré sa bonne collaboration et sa bonne foi;

ATTENDU QU'une réflexion était déjà en cours au sujet de l'affichage sur le territoire de Duhamel et qu'un comité restreint du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a été formé pour se pencher sur ces aspects du règlement de zonage;

ATTENDU QU'une rencontre avec les commerçants et les associations, pour mieux connaître leurs besoins a eu lieu;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Le dossier d'infraction, à notre règlement de zonage pour la propriété sise au 1831 rue Principale à Duhamel soit retiré de la cour municipale de Papineau.

Adoptée.

LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

Compte rendu des loisirs, culture et tourisme

Monsieur Michel Longtin donne le compte rendu des activités de loisirs, culture et tourisme.

14-12-17593 Transfert de l'activité Jours J BMR à la Corporation des loisirs de Papineau

ATTENDU QU'un transfert de l'activité Jours J BMR de la municipalité de Chénéville vers la Corporation des loisirs de Papineau sera effectif sous peu;

ATTENDU QUE les ententes seront terminées entre les partenaires de l'événement et la municipalité de Chénéville;

ATTENDU QU'une entente de partenariat sera signée entre la corporation des loisirs Papineau et la municipalité de Chénéville;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil municipal approuvent le transfert de l'activité Jours J BMR vers la Corporation des loisirs de Papineau.

Et que,

La municipalité de Duhamel soit incluse dans le parcours et la programmation de l'activité pour les années à venir.

Adoptée.

14-12-17594 Paniers de Noël

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil municipal approuvent un don de 100\$ pour les paniers de Noël de la Banque alimentaire.

Adoptée.

14-12-17595 Publicité commune carnavals 2015: Journal la Petite-Nation

ATTENDU QU'une publicité commune des carnavals 2015 de la région de la Petite-Nation puisse être achetée dans le journal la Petite-Nation au coût de 1100\$ réparti entre les municipalités participantes;

Il est résolu à l'unanimité

Qu'

Une publicité commune des carnavals 2015 soit achetée conjointement avec les autres municipalités au montant de 1100\$ + taxes.

Adoptée.

14-12-17596 Appui pour la reconnaissance du travail invisible

ATTENDU la résolution numéro 14-492 de la municipalité de la Pêche à l'effet de les appuyer dans la reconnaissance du travail invisible;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal reconnaissent l'importance du travail invisible, du rôle parental et du rôle du proche aidant dans la société;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Le Conseil municipal de Duhamel appuie la municipalité de la Pêche dans leurs démarches de reconnaissance du travail invisible auprès des instances gouvernementales.

Adoptée.

14-12-17597 Lettre d'appui au CR3A

ATTENDU QUE le CR3A demande l'appui des municipalités de la MRC de Papineau concernant un projet de mise en place de suivi de médicaments;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

La municipalité de Duhamel appuie le CR3A dans leur démarche de mise en place du projet de suivi de médicaments

Et que,

La lettre d'appui acheminée au CR3A soit entérinée.

Adoptée.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

14-12-17598 Fermeture de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité

Que,

7

verso

L'assemblée se termine à 20h30).
Adoptée.	
David Pharand	Claire Dinel, gma
Maire	Directrice générale